

DOCUMENT C.

ECART BUDGET – RESULTAT COMPTABLE. COMMENTAIRES.

- la référence est le budget voté par le CA du 28/06/2021.
 - le résultat comptable est le document fourni par In extenso le 15/11/2022
-

Lors de l'assemblée générale de décembre 2021, avait été présenté le budget voté par le CA du 28/06/21 pour l'exercice 2021-22. Ce budget présentait un résultat négatif de - 22 810 €.

Les tableaux A et B montrent un résultat positif de + 26 604 €, soit un écart de 49 414 € par rapport à ce qui était envisagé.

TABLEAU A. Comparaison à l'exercice précédent

	PRODUITS			Code	CHARGES		
	Réalisé 21-22	Réalisé 20-21	Ecart		Réalisé 21-22	Réalisé 20-21	Ecart
Cotisations	242735	248115	-5380	60	Achats		0
PSA	38125	7871	30454	61	Services extérieurs	163942	98985
Subventions CCAS	2850	2850	0	62	Autres services extérieurs		0
Subvention Etat Covid	0	6887	-6887	63	Impôts taxes	1374	1580
Autres produits d'exploitation		80	-80	64	Charges de personnel	88167	82111
Produits financiers	872	899	-27	65	Autres charges de gestion courante	3516	3131
Autres et transferts de charges	1439	1460	-21	67	Charges exceptionnelles	74	1440
Produits exceptionnels	1705	1091	614	68	Dotation aux amortissements	18919	20259
Dons et abandons de frais	14969	0	14969	69	Impôts sur les sociétés	99	100
					TOTAL Charges de l'exercice	276091	207606
TOTAL produits	302695	269053	33642				
RESULTAT	26604	61447	-34843				
Fonds assoc début exercice	288654						
Fonds assoc fin exercice	315258						

- 61 Locations, entretien, maintenance, assurances, documentation, ...
- 62 Frais de déplacement, interim, honoraires, ...
- 63 participation formation continue, impôt foncier rue du Quinconce
- 64
- 65 SACEM, SACC (droits d'auteurs)
- 67
- 68 amortissements et dépréciations sur actifs circulant
- 69

TABLEAU B. Comparaison du résultat au budget

	PRODUITS			Code	CHARGES		
	réalisé 21-22	Budget 21-22	Ecart		réalisé 21-22	Budget 21-22	Ecart
Cotisations	242735	237800	4935	60	Achats		
PSA	38125	40000	-1875	61	Services extérieurs	163942	167545
Subventions CCAS	2850	2850	0	62	Autres services extérieurs		
Subvention Etat Covid	0	0	0	63	Impôts taxes	1374	0
Autres produits d'exploitation			0	64	Charges de personnel	88167	115000
Produits financiers	872	1000	-128	65	Autres charges de gestion courante	3516	3635
Autres et transferts de charges	1439		1439	67	Charges exceptionnelles	74	0
Produits exceptionnels	1705		1705	68	Dotation aux amortissements	18919	23100
Dons et abandons de frais	14969	5000	9969	69	Impôts sur les sociétés	99	180
			0		TOTAL Charges de l'exercice	276091	309460
TOTAL produits	302695	286650	16045				
RESULTAT	26604	-22810	49414				
Fonds assoc début exercice	288654						
Fonds assoc fin exercice	315258						

La différence s'explique ainsi :

- le budget adopté par le CA le 28/06/2021 reposait sur l'hypothèse d'un nombre d'adhérents de 2330 seulement, suite à la forte baisse provoquée par le Covid et sur une réserve inscrite sur la ligne charges de personnel pour un éventuel recrutement.
- Il traduisait aussi la volonté du CA de faire de cet exercice 2021-22 un exercice de relance de l'activité après les interruptions des années Covid (déroulement normale des activités, fête, exposition etc...) , avec donc des charges de fonctionnement d'une année normale;
- les recettes ont été plus élevées que prévu car le nombre réel d'adhérents a été de 2480. En sus, 380 adhérents ont fait don à l'UATL de la prime Covid de 15 € qui était proposée suite à l'interruption des activités de 2020-21 ;
- les dépenses ont été moindres que prévu, notamment les charges de personnel, et par des économies sur certains postes que nous avons maîtrisé (assurances, ...)

Ce résultat permet de porter le fonds associatif à 315 258 €, soit environ une année de fonctionnement. L'UATL n'ayant aucun emprunt à rembourser, sa situation financière est très saine.

On notera toutefois que cette bonne situation financière est liée à la non utilisation des réserves sur la ligne « charges de personnel » grâce à la mise en place d'une équipe bénévole à la trésorerie. Au cours de cet exercice une très large part du fonctionnement administratif a été assurée avec efficacité par des bénévoles ; elle doit continuer de l'être. Ce type de bénévolat entre parfaitement dans l'objet de l'association dont le but est de lutter contre les 3I (inactivité, isolement, sentiment d'inutilité).

S'il s'avérait que ce bénévolat ne suffise pas à assurer le bon fonctionnement de l'UATL la question du recrutement d'un employé supplémentaire se poserait. Cependant, les ressources de l'association devraient être suffisantes pour assumer cette dépense. Il apparaît que si l'effectif atteignait de nouveau 3000 adhérents il serait possible et utile de renforcer l'équipe des employés de l'UATL. Ce point fait l'objet de toute l'attention du bureau.

Le trésorier.